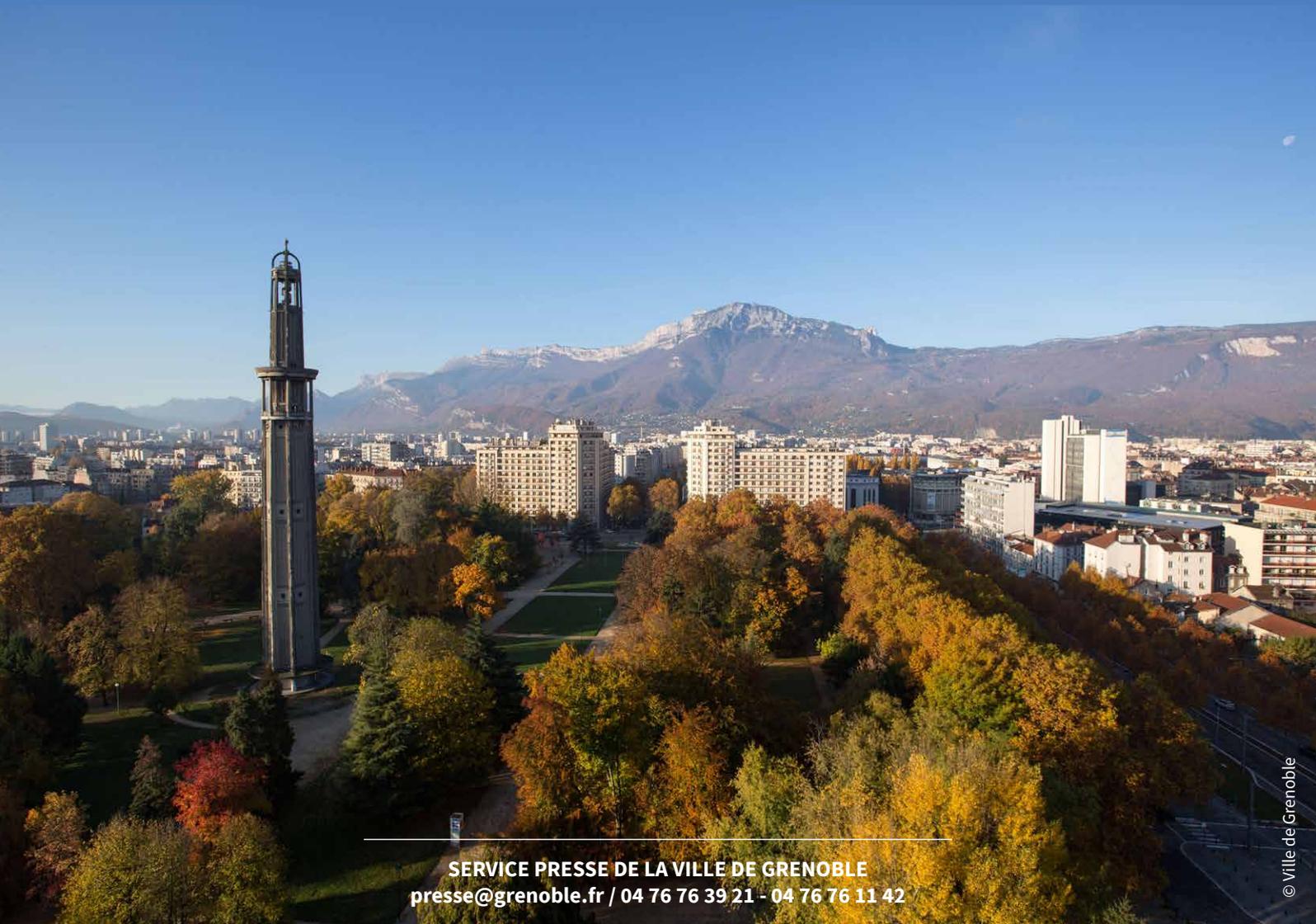




Dossier de presse

Jeudi 14 décembre 2023

# Présentation du plan guide de réaménagement du parc Paul Mistral



**Le parc Paul Mistral a été créé en 1925 pour l'exposition internationale de la houille blanche et du tourisme. Une délibération sera présentée au conseil municipal du lundi 18 décembre 2023 pour approuver les orientations programmatiques de la première grande phase de travaux sur le quart sud-ouest du parc, en accompagnement des travaux de restauration de la tour Perret.**

Encouragée par l'État, la Ville de Grenoble a effectué un diagnostic complet du parc et établi un plan guide d'aménagement et de mise en valeur du site pour les décennies à venir. Objectifs : amélioration de l'attractivité touristique et culturelle du parc avec la mise en valeur de ses éléments historiques, renaturation du site en réduisant les espaces minéraux notamment par l'agrandissement des espaces herbacés, avec la plantation d'arbres, d'arbustes et de végétaux et restauration de continuités paysagères et écologiques entre le parc et les espaces urbains environnants.

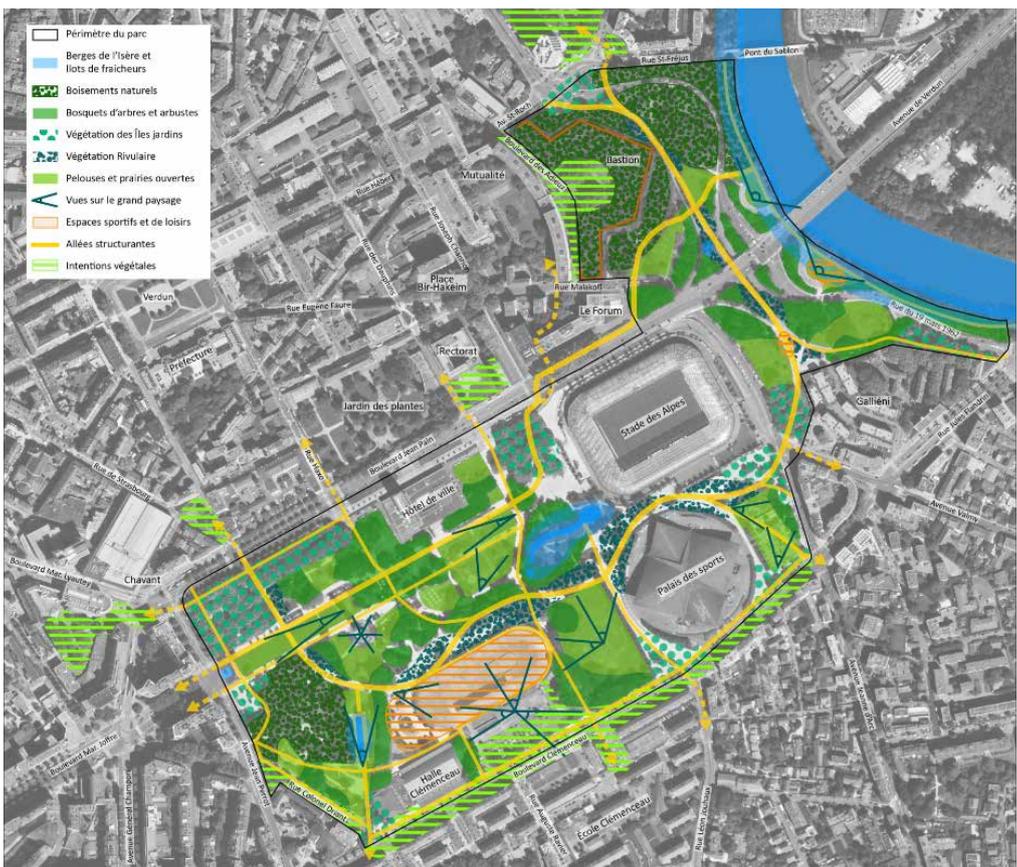
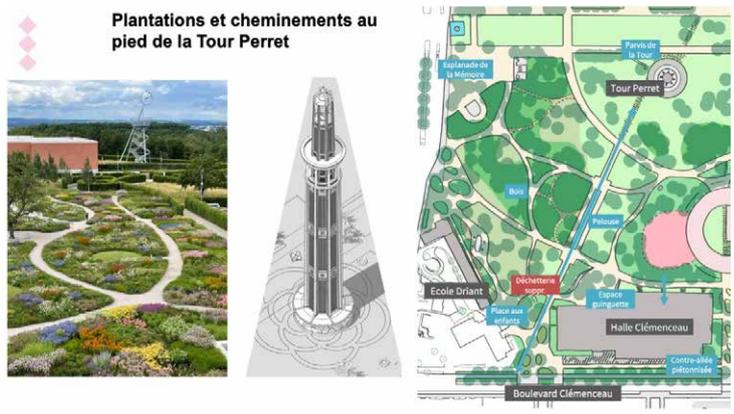


Schéma des aménagements futurs © Ville de Grenoble

**L'INFO EN +**  
 ► Avec 21 hectares, dont 13,8 végétalisés, le parc Paul Mistral est le plus vaste de la ville.

Le plan prévoit en premier lieu des travaux sur le quart sud-ouest du Paul Mistral jugé prioritaires pour l'accueil du public ainsi que quelques aménagements périphériques. Ce programme s'inscrit en complémentarité avec le projet tour Perret et a pour intention de redonner au site son éclat à l'approche de la commémoration des 100 ans de l'exposition internationale de la houille blanche et du tourisme.

► Tout d'abord, la zone entre la tour Perret et l'anneau de vitesse sera entièrement revue avec la création d'un parcours muséographique sur la tour, l'installation d'une aire de jeux intergénérationnelle et accessible sur la houille blanche et les énergies renouvelables, pensée pour être une étape du parcours muséographique, la restauration de la billetterie du petit train et la création de toilettes pour un meilleur accueil du public (2024-2025).



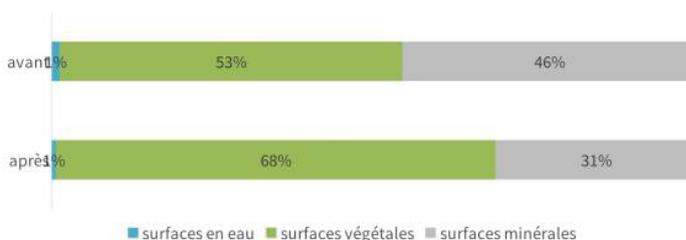
© Ville de Grenoble

- ▶ Au sud de l'esplanade des Communes Compagnons de la Libération, le boisement ouest sera renaturé avec la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes basses (2025).
- ▶ Le parking de l'anneau de vitesse sera requalifié et végétalisé avec un stationnement prévu pour les cars scolaires et aux animations (2025).
- ▶ Le parc sera par ailleurs étendu sur la rue Driant jusqu'à l'école, la place aux enfants servant de pont entre les deux. Une nouvelle entrée du parc sera ainsi créée à l'angle du boulevard Clémenceau et de la rue Driant. Une zone dédiée aux bus sera également aménagée dans la contre allée Clémenceau pour une prise en charge sécurisée des enfants de l'école Driant et du centre de loisirs de la Ville Arthaud (2025).
- ▶ Le parc sera restructuré avec des allées hiérarchisées et remises en état. L'axe majeur Driant / bassin aux escargots / tour Perret / Chartreuse sera mis en valeur (2025).
- ▶ Des aménagements seront réalisés pour infiltrer l'intégralité des eaux pluviales (2025).
- ▶ Mais aussi : l'accroissement global des surfaces végétalisées, l'infiltration de l'intégralité des eaux de pluie, la redistribution et la mise à niveau des points lumineux le long des axes principaux pour améliorer le confort d'usage, limiter les consommations d'énergie et réduire la pollution lumineuse (2025).



Le plan d'aménagement du parc prévoit par ailleurs de nombreux travaux. Parmi eux :

- Le réaménagement de l'entrée Nord du parc Paul Mistral rue Haxo pour la rendre plus lisible, plus esthétique et moins routière (2024) ;
- Le déplacement de la zone d'ébat canine située au nord de la Halle Clémenceau vers le Nord du parc pour une meilleure intégration et une mise à distance de l'aire de jeu (2024) ;
- Le réaménagement et la végétalisation du parvis Sud du Stade des Alpes avec la rétablissement des îles jardins supprimées lors de la création de la halle partenaires du stade des Alpes (2024) ;
- L'installation de nouveaux sanitaires publics (2025) ;
- Le déploiement de nouveaux dispositifs de collecte et de tri des déchets et la suppression de la déchetterie située à proximité de la Bobine (2025) ;
- La remise en état du mobilier de confort (2025).



- **100%** des eaux pluviales infiltrées à la parcelle
- **5 hectares** d'espaces déminéralisés dans l'emprise actuelle du parc\*
- **2 hectares** de parc en plus\*\*

\*Emprise interne hors voiries périphériques, incluant parkings tribunes et Palais des Sports  
 \*\*Extensions du parc sur rue C Driant, Contre-allée Clémenceau, rue des Dauphins, Rectorat, Hôtel Métropolitain, St Roch

Surfaces végétales avant/après © Ville de Grenoble

Coût prévisionnel : 5 357 050 euros TTC

## ***UNE DÉMARCHE INSCRITE AU LONG TERME***

Le plan guide du parc Paul Mistral a nécessité un important travail de conception et de partage avec l'Architecte des Bâtiments de France et d'autres acteurs civils et institutionnels. Son périmètre est volontairement élargi aux boulevards limitrophes et au parc des Berges. Il prévoit, entre autres, de restaurer et/ou de créer des continuités écologiques et piétonnes avec les parcs et les espaces naturels environnants. Dans ce cadre, il encourage également la végétalisation des quartiers limitrophes et plus particulièrement des quartiers au Sud du parc particulièrement minéralisés. Les travaux présentés plus haut sont qu'une première étape du déploiement opérationnelle du plan guide.



© Alain Fischer, Ville de Grenoble

*Le plan guide est consultable sur Grenoble.fr :*  
<https://www.grenoble.fr/lieu/978/137-parc-paul-mistral.htm>